

des arbalétriers, composition qui comprend une quarantaine de portraits : elle est signée et datée de 1711 et appartient au musée d'Anvers. Balth. van den Bossche peignit aussi des mascarades, des charlatans, des apothicaires dans leurs laboratoires. Ses figures, dit M. Waagen, sont groupées avec discernement ; ses têtes sont animées et d'un certain caractère ; son coloris est vigoureux et chaud, quoique d'un rouge brique trop uniforme dans les chairs. C'est par erreur que quelques biographes donnent à cet artiste le nom de Bos.

BOSSE s. f. (bo-se. — Pour trouver l'étymologie de ce mot, constatons d'abord les analogies qu'offrent les langues collatérales de la nôtre. L'italien dit, dans le même sens que le français, *bosza*, le provençal *bossa*, le picard *boche* ; en outre, l'italien dit *boccia* et l'espagnol *bocha*, dans le sens plus général de boule. Comme le fait fort justement remarquer Diez, il ne faut pas songer à demander au latin l'origine de ce mot ; il est évidemment emprunté aux idiomes germaniques. En effet, nous retrouvons facilement le français *bosse* dans le hollandais *buts*, par exemple, qui a la même signification. Quant au radical germanique, M. Delàtre le rattache au thème *bhd*, croître ; dans ce cas, *bos* et *bosse*, qui en dérivent, voudraient dire littéralement *excroissance*. Ajoutons pourtant que les étymologistes qui aiment à trouver leurs origines dans les langues classiques pourraient soutenir que *bosse* vient de *bossu*, et celui-ci du latin *gibbosus*. A la vérité, il resterait à expliquer la disparition complète de *gib*, qui paraît être la partie principale du mot ; mais est-il bien certain que le peuple, quand il adopte un mot nouveau, ne s'écarte jamais des règles tracées par les étymologistes ? On pourrait aussi faire venir *bosse* du grec *ubos*, même sens, lequel paraît lui-même n'avoir été qu'une altération de *kuphos*, courbé. Voilà toutes les pièces du procès : que nos lecteurs prononcent la sentence. Enlure, tumeur qui provient d'un coup, d'une chute, d'une contusion : *En tombant, il s'est fait une bosse au front. Il a dit qu'il avait deux bosses à la tête.* (M^{me} de Sév.) *Le bon chevalier répéta à plusieurs reprises : ça ne sera rien ; comme on dit à un enfant qui s'est fait une bosse à la tête.* (G. Sand.)

Il se bat, et ne peut rien souffrir :
Il se fait en maints lieux contusion et bosse,
Et veut accompagner son papa dans la fosse.

MOLIÈRE.

— Par anal. Grosseur, protubérance, saillie contre nature, qui se forme au dos ou à la poitrine, par la déviation de l'épine dorsale ou du sternum : *Avoir une bosse par devant, une bosse par derrière. Avoir une bosse au dos. Un bossu de la rue Quincampoix parvint à s'enrichir en offrant sa bosse pour pûpité à des spéculateurs.* (Encycl.) Grosseur naturelle que certains animaux portent sur quelque partie du corps, et particulièrement sur le dos : *La bosse du dromadaire et les deux bosses du chameau ne sont que des dépôts graisseux.* (Fourens.) *Le zébu ressemble au bison par sa bosse, qui pèse de vingt à quarante livres.* (**)

— Toute élévation sur une superficie, sur une surface : *Terrain, chemin plein de bosses. Il buvait dans une timbale d'argent pleine de bosses.* Convexité extérieure servant à l'ornement : *Relever en bosse. Vaiselle relevée en bosse. Vois-tu ces boucliers ? leurs bosses relient au soleil du matin.* (Chateaub.)

Ce beau carrosse
Où tant d'or se relève en bosse.

MOLIÈRE.

— Pop. Ripaille, probablement parce que la nourriture prise avec excès produit à l'estomac, ou mieux au ventre, une bosse sensible : *Se faire une bosse. Se donner une bosse. Douze cents francs ! allons-nous nous en faire des bosses !* (Vidal.) S'applique aussi à une partie bien complète de plaisir ou de débauche.

— Loc. fam. *Rouler sa bosse*, Voyager, se mettre en route, et, fig., Aller de l'avant, se mettre en train : *En voilà, un homme qui a roulé sa bosse !* (P. Féval.) *A vue de nez, dit-il, ça me sourit assez ; roule ta bosse !* (P. Féval.) *Roule ta bosse, mon garçon ; et j'ai si bien fait rouler la mienne, que du port de Marseille je me suis trouvé dans un bel hôtel de la rue Caumartin.* (Scribe.) Donner dans la bosse, Donner dans le panneau, être dupe. Voici, suivant M. Quitard, l'origine très-curieuse de cette locution : A l'époque où les capitalistes, fascinés par les promesses du financier Law, couraient en foule échanger leurs écus contre le papier de la banque du Mississippi, qu'il avait établie rue Quincampoix, à Paris, un bossu, qui se tenait assidûment dans l'hôtel où se faisaient les échanges, parvint à gagner beaucoup d'argent en offrant sa bosse pour pûpité aux spéculateurs pressés de signer des billets ; et, comme on désignait alors ce beau négociant par l'expression *donner dans la Mississipi*, on trouva plaisant d'admettre une variante indiquée par la circonstance, en disant des mississippiens pris pour dupes qu'ils avaient donné dans la bosse.

Certain bossu, grand enjôleur de filles,
Pour en séduire une des plus gentilles,
Lui promettait, s'en croyant sûr déjà,
Belle maison, diamants et carrosse.
Oh ! que nenni, dit-elle, nenni-da !
Ce n'est pas moi qui donne dans la bosse.

« Ne souhaiter, ne rêver, n'aimer, ne demander, ne chercher que plaie et bosse, Chercher, provoquer les querelles, les luttes, les malheurs, pour soi-même ou pour les autres : *L'esprit charitable de SOUHAITER PLAIE ET BOSSE à tout le monde est extrêmement répandu.* (M^{me} de Sév.) *Nous ne demandons que PLAIE ET BOSSE ; mais, en vérité, je trouve que cette semaine, il y en a trop.* (M^{me} de Sév.) *Cela me fit prendre tant de goût à la profession, que je ne demandais plus que PLAIE ET BOSSE.* (Le Sage.) *Parce que mes aïeux, que Dieu confonde, ne rêvaient que PLAIES ET BOSSES, je ne pourrais sans honte rester en paix chez moi !* (Sandeau.)

Les gars n'aiment que plaie et bosse
Et vont aux coups comme à la noce.
(Henriade travestie.)

— B.-arts. Figure ou portion de figure sculptée ou moulée, d'après laquelle on dessine, pour s'exercer à sentir et à rendre le relief des corps : *Dessiner, peindre d'après la bosse. Dessiner la bosse. Étude d'après la bosse. Il me fallut d'abord apprendre le dessin ; je dessinai d'après la bosse.* (P.-L. Cour.)

A pleines mains vers roses et lis
Sur ces deux corps qui sont ensevelis,
Ami passant, auprès de cette fosse,
Et dis pourtant qu'ils ont bien mérité.
Après leur mort, d'être élevés en bosse,
Puisqu'en leur vie ils l'ont toujours été.
(Épithaphe de deux bossus enfermés dans un même tombeau.)

« *Ronde bosse*, Ouvrages de plein relief, comme les statues proprement dites : *Au-dessus de la cheminée était un grand portrait équestre de Henri III, exécuté en ronde bosse.* (Balz.) *Demi-bosse*, Bas-relief dont quelques parties sont saillantes et détachées du fond.

— Constr. Petite saillie laissée dans un parement, pour indiquer qu'il n'est pas mété.

— Techn. Dans les salines de la Charente-Inférieure, Petite éminence à pente adoucie, de forme ronde et plate à son sommet, où l'on place le sel lorsqu'il cristallise, en le relevant avec un râble. Partie des aplatissoires dans une forge. Forme sphérique que le vitrier donne au verre. Appendice que l'on place sous le fer du cheval, et qui est destiné à remédier aux défauts d'aplomb ; c'est une variété du crampon. Paquet de chardons à l'usage du doulon. Serrure en bosse, Serrure saillante, placée à l'intérieur d'une porte.

— Mar. Bout de fort cordage, amarré par une de ses extrémités sur un des points du navire, et servant à retenir un câble, une manœuvre, un objet quelconque. *Bosse fixe*, ou *dormante*, Bosse établie à demeure sur quelque partie du navire. *Bosse volante*, Celle qui peut se déplacer et se transporter au besoin. *Bosses cassantes*, Bosses plus faibles que les bosses ordinaires, et destinées à amortir, par leur rupture successive, les secousses qu'éprouvent les câbles pendant un gros temps. *Bosse debout*, Celle qui traverse un bossuet, et sert, quand il y a lieu, à y tenir une ancre suspendue. *Bosse à fouet*, Celle qui se termine par une tresse plate, nommée fouet. *Bosse à bouton*, à *aiguillette*, ou à *rubans*, Celle qui porte à son extrémité un bouton armé d'une aiguillette, servant à retenir et à fixer le câble. *Bosse à feu*, Boutelle pleine de poudre et garnie d'une mèche, qu'on jetait autrefois à bord des bâtiments ennemis, pour y mettre le feu. *Bosse d'embarcation*, Cordage qui sert à amarrer une embarcation à flot, sur le côté ou à l'arrière d'un bâtiment, à un quai, sur une bouée, etc. *Bosse d'attente* ou *de pont*, Celle qui est fixée sur un point du pont d'un bâtiment, pour qu'on puisse s'en servir au besoin. *Bosse du bossuet*, Manœuvre avec laquelle on attire l'ancre vers le bossuet, depuis le moment où elle a commencé à émerger hors de l'eau. *Prendre une bosse*, Fixer, à l'aide d'une bosse, une manœuvre ou tout autre objet.

— Navig. Angle rentrant de la rive d'un cours d'eau navigable : *Les bosses constituent des difficultés pour le halage.* *Bosse de nage*, Terme de canotage, qui sert à désigner l'endroit précis du bordage sur lequel doit reposer l'aviron. Les bosses de nage n'existent que dans les embarcations dont le bordage est légèrement creusé en feston dans toute sa longueur, telles que certaines yoles, ou certains *funings* à bord desquels les porte-endhors sont remplacés par des bosses de nage fort élevées, afin de faciliter le tirage du bateau. Il ne peut y avoir moins de deux bosses de nage sur une embarcation, soit qu'elle se manœuvre aux avirons de couple, soit qu'elle se tire aux avirons de pointe. Dans tous les cas, leur nombre est proportionné à celui des avirons qui doivent border le bateau.

— Métrol. Tonneau contenant de 200 à 250 kilogr. de sel. A Neuchâtel, mesure de capacité pour les liquides, valant en litres 914,06.

— Jeux. A la paume, Endroit de la muraille, du côté de la grille, qui renvoie la balle dans le dedans : *Attaquer la bosse. Donner dans la bosse.*

— Vénér. Chacune des deux petites éminences qui signalent l'apparition du bois chez les jeunes cerfs qui ne l'ont point encore porté, et chez les vieux qui l'ont mis bas.

— Anat. Eminence arrondie, à la surface

d'un os plat : *Les bosses du crâne. La bosse occipitale. Les bosses frontales.*

— Phrénol. Protubérance du crâne considérée comme indice des penchants et des aptitudes de l'homme : *La bosse de la combativité, de la philogéniture. L'instinct de la destruction est si développé chez le civilisé qu'il lui fait bosse au front.* (Toussenel.) Dans le langage commun, Instinct, penchant, aptitude naturelle : *Avoir la bosse des mathématiques, du dessin. Avoir la bosse de la malice. Pour réussir dans un pays, il faut être porteur de la bosse de la nation chez laquelle on voyage.* (Helvét.)

— Art vétér. Maladie des porcs consistant en un engorgement des glandes situées entre les branches de la mâchoire inférieure. On lui donne aussi le nom de soie.

— Agric. Maladie du froment, dite aussi CHARDON.

— Antonymes. Cavité, creux, enfoncement.

— Encycl. Pathol. Sous la dénomination de *bosse* ou *gibbosité*, on désigne différentes difformités du tronc qui dépendent de déviations congénitales ou acquises de la colonne vertébrale, des côtes ou du sternum. Les bosses, comme toutes les anomalies de conformation du système osseux, sont sous la dépendance de causes générales qui les produisent, de telle sorte que l'histoire des gibbosités est inséparable de celle des autres accidents de conformation vicieuse du squelette. Nous renvoyons donc, pour les détails que comporte cette étude, à l'article que nous consacrons spécialement aux difformités osseuses.

On appelle *bosses sanguines* des tumeurs de petite dimension qui se produisent à la suite d'une contusion. La formation de ces tumeurs est toujours favorisée par la présence d'un os sous-jacent aux parties contuses ; aussi est-ce plus spécialement sur la surface du crâne que se forment ces bosses sanguines, et c'est même spécialement à celles-ci qu'on réserve le nom de *bosses*. On donne aussi le nom de *bosse sanguine* à la protubérance de couleur rouge violacé qui surmonte le vertex des enfants, au moment où ils viennent au monde.

La bosse sanguine du crâne, suite de contusion, est due à une hémorragie sous-cutanée ; elle est petite, bien circonscrite, un peu dure et obscurément fluctuante. Ordinairement, et après un temps qui n'est pas très-long, elle disparaît par résolution, c'est-à-dire que le sang épanché se résorbe ; cependant, elle suppure quelquefois si elle n'est pas soignée, et si elle est accompagnée d'une plaie des téguments.

Le meilleur moyen curatif à opposer aux bosses sanguines du crâne est de comprimer immédiatement sur l'os à l'endroit contus ; l'hémorragie sous-cutanée est entravée, et les accidents consécutifs ne se produisent pas. Si l'on a négligé cette précaution, on devra appliquer les topiques résolutifs : l'eau froide, l'eau blanche, l'alcoolat vulnéraire, la teinture d'arnica, l'eau-de-vie ou même l'eau salée, à défaut d'autre chose. S'il survient des accidents inflammatoires qui fassent redouter la suppuration, on appliquera des cataplasmes émollients.

BOSSE (Abraham), peintre, graveur et littérateur français, né à Tours vers 1605, mort dans la même ville en 1678. A l'exemple de Jacques Callot, que quelques biographes lui donnent pour maître, il s'appliqua à la gravure à l'eau-forte et fit faire à cet art de grands progrès. « Il dessinait assez bien, dit Mariette, mais la parfaite exécution de la gravure, la dégradation des ombres et des lumières, l'égalité des hachures, la fermeté, la netteté des traits firent le principal objet de ses efforts. Il ne voulait pas que le burin l'emportât en rien sur la pointe ; il entreprit même de graver des planches entières à une seule taille, manière qui n'avait encore été pratiquée qu'au burin, et qui devient si difficile à l'eau-forte qu'elle n'a plus trouvé depuis d'imitateurs. Il y réussit cependant si bien, qu'il n'est pas possible de graver au burin avec plus de netteté et de hardiesse. » Il publia sur son art, en 1645, un traité (l'édition la plus estimée est celle qui renferme les notes et les corrections de Cochin) dans lequel il a exposé les différentes manières de graver à l'eau-forte et au burin et la façon d'en imprimer les planches. Il avait fait aussi une étude approfondie des règles de la perspective et de la pratique du trait, sous la direction du géomètre Desargues, et il composa sur cette matière des traités qui lui firent beaucoup d'honneur. Reçu à l'Académie de peinture, qui venait d'être fondée, il fut chargé d'y donner des leçons de perspective ; mais ses théories déplurent à plusieurs de ses collègues, notamment à Lebrun : la vivacité, ou pour mieux dire la violence avec laquelle il défendit ses opinions lui suscita des ennemis qui furent assez puissants pour le faire exclure de l'Académie. Quelque temps après, il quitta Paris et se retira à Tours, où il termina sa carrière. L'œuvre gravé de Bosse est considérable ; il ne comprend pas moins de 950 pièces, tant au burin qu'à l'eau-forte. Quelques-unes représentent des sujets religieux, d'après Jacques Stella, Claude Vignon, J. Morin, Pierre Mignard, etc. ; mais la plupart ont été exécutées d'après les dessins d'Abraham Bosse lui-même et représentent des figures allégoriques, des scènes de la vie civile, des types populaires,

des caricatures, des modes, des costumes ; nous nous bornerons à citer les plus connues : les *Quatre Saisons*, les *Éléments*, les *Cinq Sens*, le *Capitaine Fracasse*, le *Théâtre de Tabarin*, la *Déroute des Jansénistes*, les *Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne*, le *Maître et la Maîtresse d'école*, la *Boutique d'un pâtissier*, les *Cris de la ville de Paris* (suite de 12 pièces) ; le *Procureur*, l'*Apothicaire*, le *Barbier*, les *Cordonniers*, les *Bergères* (4 pièces) ; la *Noce de village* (3 pièces) ; la *Nouvelle mariée*, la *Femme en travail d'enfant*, l'*Accouchée*, une *Assemblée de dames mangeant en l'absence de leurs maris*, le *Mari battant sa femme* et la *Femme battant son mari*, la *Galerie du Palais*, l'*Infirmier de l'hôpital de la Charité*, la *Fortune de la France* (pièce satirique contre les Espagnols) ; les *Vierges sages* et les *Vierges folles* (7 pièces) ; *Histoire de l'Enfant prodigue* (6 pièces) ; les *Ares de triomphe dressés après la prise de La Rochelle* (16 pièces) ; *Cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit* (4 pièces) ; le *Jardin de la noblesse française* (12 pièces) ; la *Noblesse française à l'église* (14 pièces) ; *Divers habillements des dames de France* (6 pièces) ; *Divers habillements des officiers et soldats des gardes françaises*, etc. Bosse a gravé, en outre, une quinzaine de portraits, des plans et des vues de villes et de châteaux, des armoiries et devises, des cartouches d'ornements, des modèles de cheminées, d'éventails et d'écrans, des frontispices et une foule de vignettes pour des livres sur les sciences, les arts et les belles-lettres. Il a peint aussi quelques tableaux dans la manière de Callot, mais ils sont très-rare : le Louvre n'en a pas ; le musée de Cluny en a un représentant les *Vierges folles*.

BOSSE (Rudolphe-Henri-Bernard), juriste-consulte allemand, né à Brunswick en 1778. Il fut ministre du duc de Brunswick en 1826, et a publié, entre autres ouvrages : *Esquisse de la statistique générale et particulière de Westphalie* (1803) ; *Essai sur l'histoire de l'économie politique des peuples modernes* (1819).

BOSSE, ÊE (bo-sé) part. pass. du v. *Bosser*. Mar. Retenu avec des bosses : *Un câble bossé.*

— A signifié autrefois Bossu, contrefait : *Un homme bossé.* A signifié aussi Relevé en forme de bosse :

Des filles de quinze ans, quand le sein leur pommelait,
Et s'élève, bossé d'une enlure jumelle.

RONSARD.

BOSSECK (Henri-Otton), médecin et naturaliste allemand, né à Leipzig en 1726, mort en 1776. Il est auteur des ouvrages suivants : *Dissertation de caule plantarum* (1745) ; *De nodis plantarum* (1747) ; *De antheris florum* (1748) ; *De motibus naturæ criticis* (1749) ; *De aere humana* (1751) ; *De malo ossium schemate* (1751).

BOSSELAGE s. m. (bo-se-la-je — rad. *bos-seler*). Techn. Travail en bosse exécuté sur la vaiselle : *Un bosselage habilement exécuté.*

BOSSELÉ, ÊE (bo-se-lé) part. pass. du v. *Bossele*. Défiguré, déformé par des bosses : *Timbale d'argent toute bosselée. Sur un vieux dressoir se voient quatre vieilles gobelets, une soupière bosselée et deux salières en argent.* (Balz.)

— Par anal. Inégal, semé d'éminences arrondies : *Toute la plaine qu'on aperçoit au delà est bosselée de petites collines formées d'amas de décombres.* (Gér. de Nerval.) *La Sèvre roule impétueusement comme une série de torrents, sur un lit tout bosselé de rochers énormes.* (E. Gonzalet.)

— Techn. Travaillé en bosse : *Argenterie bosselée.*

BOSSELER v. a. ou tr. (bo-se-lé — double l devant une syllabe muette : *Je bosselle, tu bosselleras, qu'il bosselle*). Déformer par des bosses, produire des bosses sur : *Bossele une pièce d'argenterie, en la laissant tomber. Il est aisé de comprendre que les riches murs de ce palais de soie qu'on appelle cocon ont peu d'épaisseur, et que la moindre pression les bosselle.* (Revue ségène.)

— Par anal. Constituer des inégalités arrondies sur : *Des collines montagneuses, fauves, pulvérentes, bossellent la surface de l'île.* (Th. Gaut.) *On suit l'apre échine de la montagne sous la maigre couche de terre qu'elle bosselle de ses vertèbres.* (Sto-Bouve.)

— Techn. Travailler en bosso : *Bossele de la vaiselle, de l'argenterie, une pièce d'orfèvrerie.*

Se bosseler, v. pr. Être déformé par des bosses : *Cette écuelle s'est bosselée en tombant.* (Acad.)

— Rem. L'Académie déclare que *bosseler* s'emploie quelquefois dans le sens de *bosser*. Ce qui est vrai, c'est que *bosseler* est un mot fort ancien, et qu'aujourd'hui on dit généralement *bosseler* et quelquefois *bosser*, dans le sens de faire des bosses, déformer par des bosses, et qu'on ne fait ainsi que revenir au sens primitif de l'expression : *Tels meubles sont jetés sur le pavé indistinctement, où ils se bossellent et percent.* (Olivier de Serres, xvi^e siècle.)

BOSSELURE s. f. (bo-se-lu-re — rad. *bos-seler*). Etat de ce qui est bosselé, bosses dont une surface est semée : *La côte noire, semée de lumières, s'abaisse et s'élève en bosselures indistinctes.* (H. Taine.)